NEW BRUNSWICK
NOUVEAU-BRUNSWICK

Department of Agriculture
Ministère de l'agriculture

RENSEIGNEMENTS
SUR
LE SOL ET LE CLIMAT
DU
NOUVEAU-BRUNSWICK

Réunis par J. K. MacMillan et K. E. Hoyt
Section des ressources des terres agricoles
Direction de L'industrie végétale
Ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick

ROBERT W. SAINTONGE
Sous-ministre

HAZEN MYERS
Ministre

Avant-propos

En 1981, le Nouveau-Brunswick comptait 4,000 exploitations agricoles représentant des immobilisations de plus de 511 millions de dollars. Les recettes totales provenant de l'agriculture s'élevaient à 200 millions de dollars, et 60 p. 100 de ce total provenait de la production de pommes de terre et des industries laitière et bovine. Par rapport aux autres industries primaires, l'agriculture se classe deuxième après l'industrie forestière pour ce qui est de la contribution au produit intérieur brut.[1]

Le présent document a pour but de donner un aperçu général des sols, du climat et de l'agriculture au Nouveau-Brunswick. Les personnes qui veulent obtenir des informations plus prècises doivent consulter les divers offices de commercialisation, les associations de producteurs ou le directeur compétent de la région ou de la direction en cause.

1. Statistique Canada, recensement 1981

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
SOLS	1
CLASSEMENT DES SOLS SELON LEURS POSSIBILITÉS POUR L'AGRICULTURE	6
INCIDENCE DU CLIMAT SUR L'AGRICULTURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK	10
Le climat et l'agriculture	10
Le climat du Nouveau-Brunswick	14
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK	17
Structure du Ministère	17
RÉGION 1 - NORD-EST	17
RÉGION 2 - NORD-OUEST	21
RÉGION 3 - OUEST	23
RÉGION 4 - CENTRE	26
RÉGION 5 - SUD	26
RÉGION 6 - SUD-EST	30
RÉGION 7 - EST	32

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 RÉGION 1 - NORD-EST	20
Tableau 2 RÉGION 2 - NORD-OUEST	22
Tableau 3 RÉGION 3 - OUEST	25
Tableau 4 RÉGION 4 - CENTRE	27
Tableau 5 RÉGION 5 - SUD	29
Tableau 6 RÉGION 6 - SUD-EST	31
Tableau 7 RÉGION 7 - EST	34
Tableau 8 TOTAUX POUR LA PROVINCE	Annexe i

LISTE DES FIGURES

Figure 1 RÉGIONS PHYSIOGRAPHIQUES DU N.-B.	4
Figure 2 GÉOLOGIE DE L'ASSISE ROCHEUSE	5
Figure 3 LE CLIMAT DU NOUVEAU-BRUNSWICK	11
Figure 4 RÉGIONS ET BUREAUX REGIONAUX	18

SOLS

Les sols de la province possèdent les caractéristiques reliées au processus de formation des sols pendant la dernière glaciation ou au cours des 10 millénaires qui nous en séparent. Sur une superficie d'environ 18 millions d'acres, on peut trouver jusqu'à 300 différents types de sols. Ils varient des tills glaciaires aux sols formées in situ, en passant par les sols alluviaux et les dépôts lacustres. L'assise rocheuse qui est à l'origine des sols est constituée de granit, d'ardoise, de schistes, de grès fin, de calcaire et de grès.

Le Nouveau-Brunswick fait partie de la région appalachienne du Canada. Les Appalaches forment une ceinture complexe de montagnes plissées qui sont principalement composées de plateaux et de hautes terres valonnés dont le sommet est plat.

Les hautes terres et les plateaux dessinent un demi-cercle autour de la vaste superficie des basses terres, soit la plaine maritime. Cette dernière s'élève pour la plupart à moins de 120 m (400 pi) au-dessus du niveau de la mer, tandis que les plateaux qui l'entourent ont une élévation variant de 150 à 820 m (500 à 2,700 pi). Le mont Carleton est le sommet le plus élevé et présente une altitude de 820 m (2,696 pi).

Toute la région appalachienne a été recouverte de glaces durant le Pléistocène, et presque toute la surface préglaciaire a été érodée et recouverte ensuite par une couche de till d'une épaisseur variable. Des fragments de granit provenant du bouclier précambrien sont présents dans la vallée de la rivière Saint-Jean et sur les hauts plateaux de la région Chaleur.

La désintégration de la couche de glace et les modifications subséquentes du niveau de la mer ont eu d'importantes répercussions sur les régions côtières. Les plus grandes étendues de terre submergées se trouvent sur la côte est de la province, où de minces dépôts de sédiments marins sont dispersés le long du littoral. Toutefois, bon nombre de ces dépôts ont été érodés ou incorporés aux profils du sol.

Des dépôts de tills sableux très pierreux, souvent associés à des affleurements rocheux, sont présents sur les hautes terres du Nouveau-Brunswick, sauf dans le Sud-Ouest où des tills graveleux profonds ont modelé le terrain pour donner à la topographie un relief de plateaux valonnés. Par contre, les hauts plateaux de la région Chaleur présentent une topographie plus accidentée et profondément découpée, où l'on trouve des dépôts de till très superficiels dont la texture varie de rocheuse à très graveleuse.

Dans la région de la province occupée par la plaine maritime, on trouve des tills sableux uniquement dans le bassin hydrographique

de la Miramichi. Ailleurs, le till est composé d'un matériau limoneux brun rougeâtre foncé d'origine locale. Des plaines et des terraces alluviales sont présentes dans les vallées où sillonnent la plupart des grandes rivières. De minces couches de sédiments marins couvrent d'importantes superficies à l'intérieur de la plaine, principalement le long de la côte. La texture de ces dépôts alluviaux et marins varie de sables fins et de limons à des sables grossiers et du gravier.[2]

La figure 2 présente les types et la répartition générale de l'assise rocheuse qui forme le principal matériau originel des sols du Nouveau-Brunswick.

2. Fahmy, Sherif H., et Rees,Herbert W. Institut de recherche sur les terres, Agriculture Canada, 1986, Soils for New Brunswick: A first Approximation

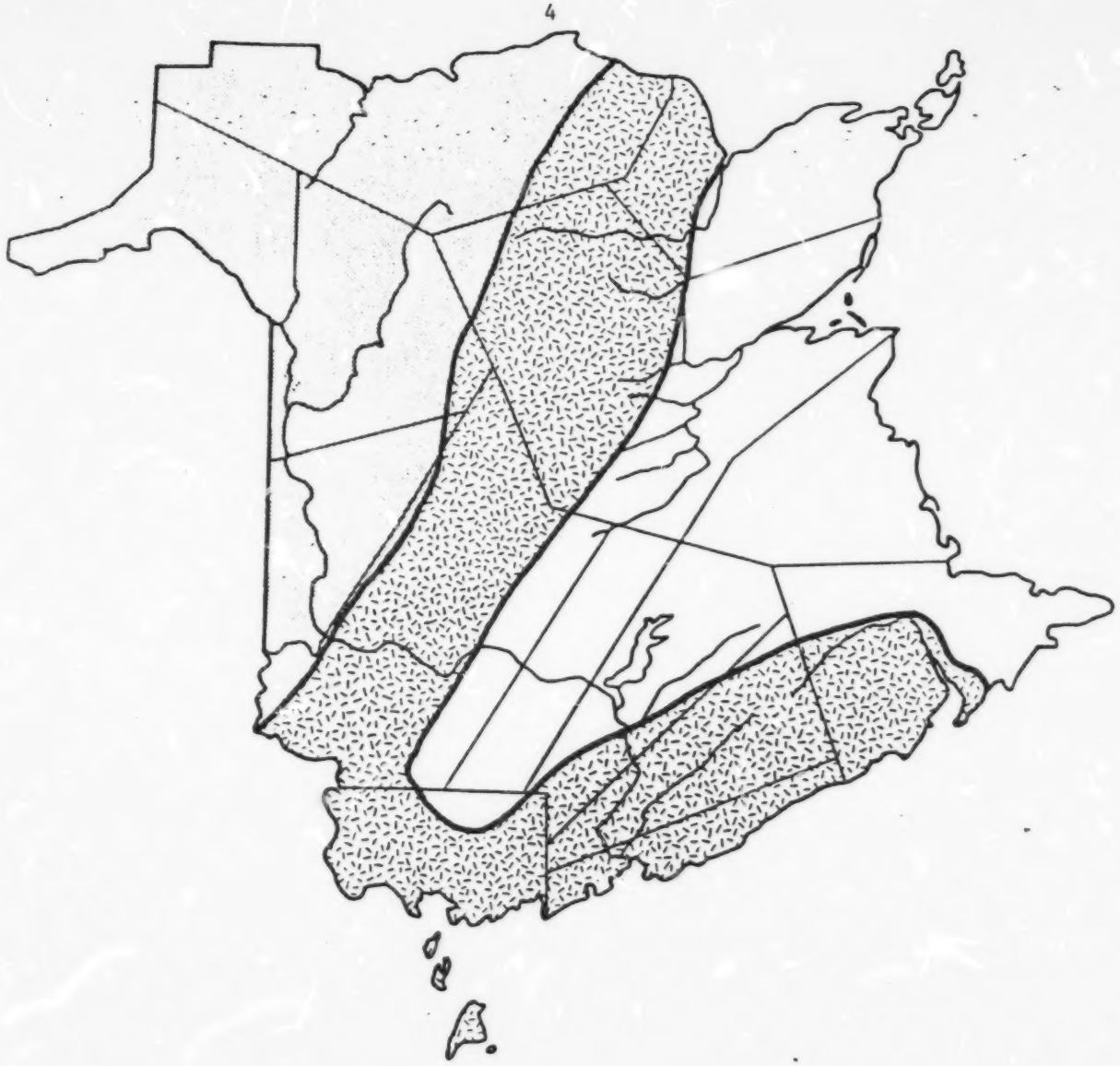

Hauts plateaux de la région Chaleur au Nouveau-Brunswick

Hautes terres (montagnes) du Nouveau-Brunswick

Basses terres (plaine maritime) du Nouveau-Brunswick

Figure 1. Régions physiographiques du Nouveau-Brunswick (Bostock 1970)

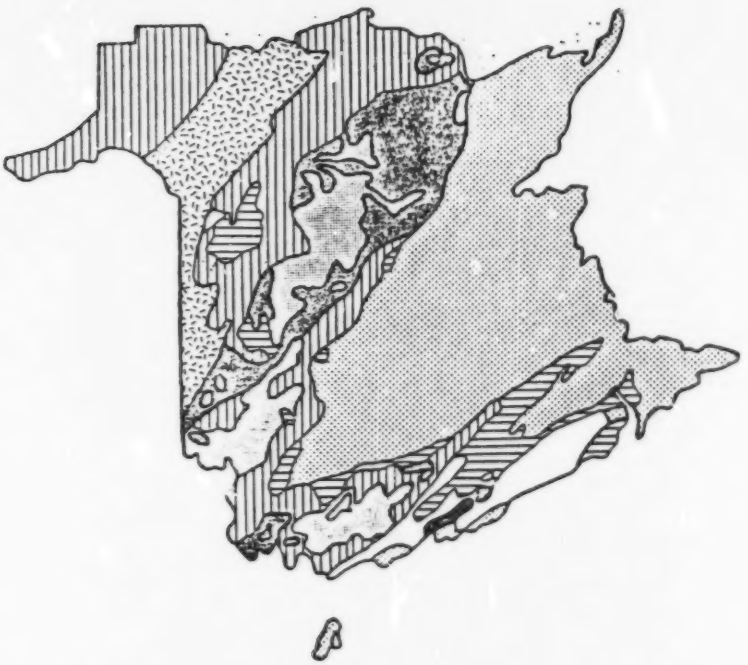

Récent — Pennsylvanien-Trias : grès rouge-gris, conglomérats, grès fin, schistes et roches volcaniques.

Mississippien : calcaire, shistes, grès, conglomérats et roches volcaniques.

Silurien-Dévonien : grauwake, ardoise, grès, conglomérats et petites roches volcaniques.

Ordovien et/ou Silurien : roches sédimentaires calcaires et argileuses avec des lits de roches volcaniques.

Ordovicien-Mississippien : roches volcaniques et granitiques.

Cambrien-Ordovicien : schistes, grès, conglomérats, quartzites, roches volcaniques silicieuses et mafiques et tufs.

Ancien — Précambrien : roches sédimentaires, ignées, volcaniques et métamorphiques.

Figure 2 Géologie de l'assise rocheuse du Nouveau-Brunswick (modifiée à partir de Rampton et al. 1984)

CLASSEMENT DES SOLS SELON LEURS POSSIBILITÉS DE PRODUCTION AGRICOLE

Le classement des sols selon leurs possibilités de production agricole subdivise les sols en sept classes selon leurs aptitudes ou leurs limitations en matière de production agricole. Les sols des trois premières classes sont aptes à la production continue de récoltes ordinaires; ceux de la quatrième classe sont difficilement cultivables et de faible rendement pour la production continue; ceux de la cinquième classe se prêtent uniquement à la production d'herbages et de foin; ceux de la sixième classe ne fournissent que des herbages naturels, tandis que les sols et les terrains de la septième classe, y compris les affleurement rocheux et les étendues d'eau trop petites pour figurer sur les cartes, ne se prêtent pas à l'agriculture ni à la production d'herbages.

D'après l'inventaire des terres du Canada, le Nouveau-Brunswick dispose de 3.25 millions d'acres de terre aptes à la production agricole qui sont réparties dans les classes 2,3 et 4.

Une description plus détaillée des diverses classes est présentée ci-après.

CLASSE 1 - Il n'existe aucun sol de cette classe au Nouveau-Brunswick en raison de facteurs limitatifs liés au climat et à la fertilité des sols.

CLASSE 2 - LES SOLS DE LA CLASSE 2 PRÉSENTENT DES LIMITATIONS MODÉRÉES QUI RÉDUISENT LE CHOIX DES CULTURES POSSIBLES ET EXIGENT L'APPLICATION DE MESURES ORDINAIRES DE CONSERVATION.

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau. Leurs limitations pour la culture ne sont pas trop graves, et ils peuvent être aménagés et cultivés sans trop de difficulté. S'ils sont bien exploités, ils offrent un rendement de moyennement élevé à élevé pour un assez grand nombre de cultures.

CLASSE 3 - LES SOLS DE LA CLASSE 3 PRÉSENTENT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES POSSIBLES OU EXIGENT L'APPLICATION DE MESURES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Ces limitations influencent un ou plusieurs des points suivants: période et difficulté d'exécution des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. S'ils sont bien exploités, ces sols offrent un rendement qui varie de passable à modérément élevé pour un assez grand nombre dus cultures.

CLASSE 4 - LES SOLS DE LA CLASSE 4 PRÉSENTENT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DE CULTURES POSSIBLES OU EXIGENT L'APPLICATION DE MESURES SPÉCIALES DE CONSERVATION.

Les sols de cette classe ont de limitations graves qui influencent grandement un ou plusieurs des points suivants: période et difficulté d'exécution des travaux de préparation du sol, ensemencement et moisson, choix des cultures et méthodes de conservation. Ces sols ont un rendement qui varie de faible à moyen pour un nombre restreint de cultures, mais il se peut qu'une culture particulièrement bien adaptée donne un rendement élevé.

CLASSE 5 - LES SOLS DE CETTE CLASSE PRÉSENTENT DE TRES GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LEUR APTITUDE À PRODUIRE DES PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, MAIS ILS PEUVENT SE PRÊTER À DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION.

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils sont inaptes pour la production continue de cultures annuelles. Ils se prêtent à la culture de certaines variétés de plantes fourragères vivaces indigènes ou domestiques, et ils peuvent être améliorés au moyen de machines agricoles. Les travaux d'amélioration possibles sont le défrichage, la culture, l'ensemencement, la fertilisation et la maîtrise du facteur eau.

CLASSE 6 - LES SOLS DE LA CLASSE 6 NE SE PRÊTENT QUÀ LA CULTURE DE PLANTES FOURRAGÈRES VIVACES, ET AUCUN TRAVAIL D'AMÉLIORATION N'EST POSSIBLE SUR LES SOLS DE CETTE CLASSE.

Les sols de cette classe ont une certaine aptitude pour la production continue de pâturage pour les animaux de ferme, mais leurs limitations sont tellement graves qu'elles rendent impraticable la réalisation de travaux d'amélioration au moyen de machines agricoles, soit parce que le terrain ne ses prête pas à l'emploi de ces machines, soit que le sol ne réagit pas convenablement aux travaux d'amélioration, soit encore parce que la saison de pâturage est très courte.

CLASSE 7 - LES SOLS DE CETTE CLASSE N'ONT AUCUNE APTITUDE POUR LA PRODUCTION AGRICOLE OU POUR L'ÉTABLISSEMENT DE PÂTURAGE PERMANENT.

Cette classe comprend aussi les terrains rocheux, d'autres superficies dépourvues de sol et les étendues d'eau trop petites pour figurer sur les cartes.

O - SOL ORGANIQUES (non inclus dans le système de classement)[3]

3. Inventaire des terres du Canada, Classification des sols selon leurs aptitudes pour la production agricole. Rapport no.2 Ottawa, 1965

INCIDENCE DU CLIMAT SUR L'AGRICULTURE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

LE CLIMAT ET L'AGRICULTURE

Le climat propre à toute exploitation agricole détermine dans une grande mesure le succès ou l'échec de la croissance des plantes. Le choix des cultures, des cultivars ou des hybrides, la période d'ensemencement et le rythme de croissance sont tous tributaires du temps. D'importantes décisions sont prises quotidiennement en fonction des prévisions atmosphériques établies pour les deux à cinq prochains jours, mais l'exploitant agricole qui fait des projections à long terme, soit pour dix ans ou plus, doit nécessairement obtenir la meilleure information disponible sur les conditions de croissance applicables à sa terre.

Les conditions de culture sont très variées au Nouveau-Brunswick. Le long du littoral, la saison de croissance est longue mais fraîche; par contre, à l'intérieur des terres, la saison est plus courte et la température beaucoup plus élevée. Les régions où les étés sont chauds peuvent toutefois connaître des hivers très rigoureux. Ainsi, à Fredericton au Nouveau-Brunswick, la température varie de 39°C à -39°C. En présence de telles variations climatiques, il faut que le choix des cultures et les méthodes de gestion agricole soient adaptés aux conditions qui prévalent dans un endroit donné.

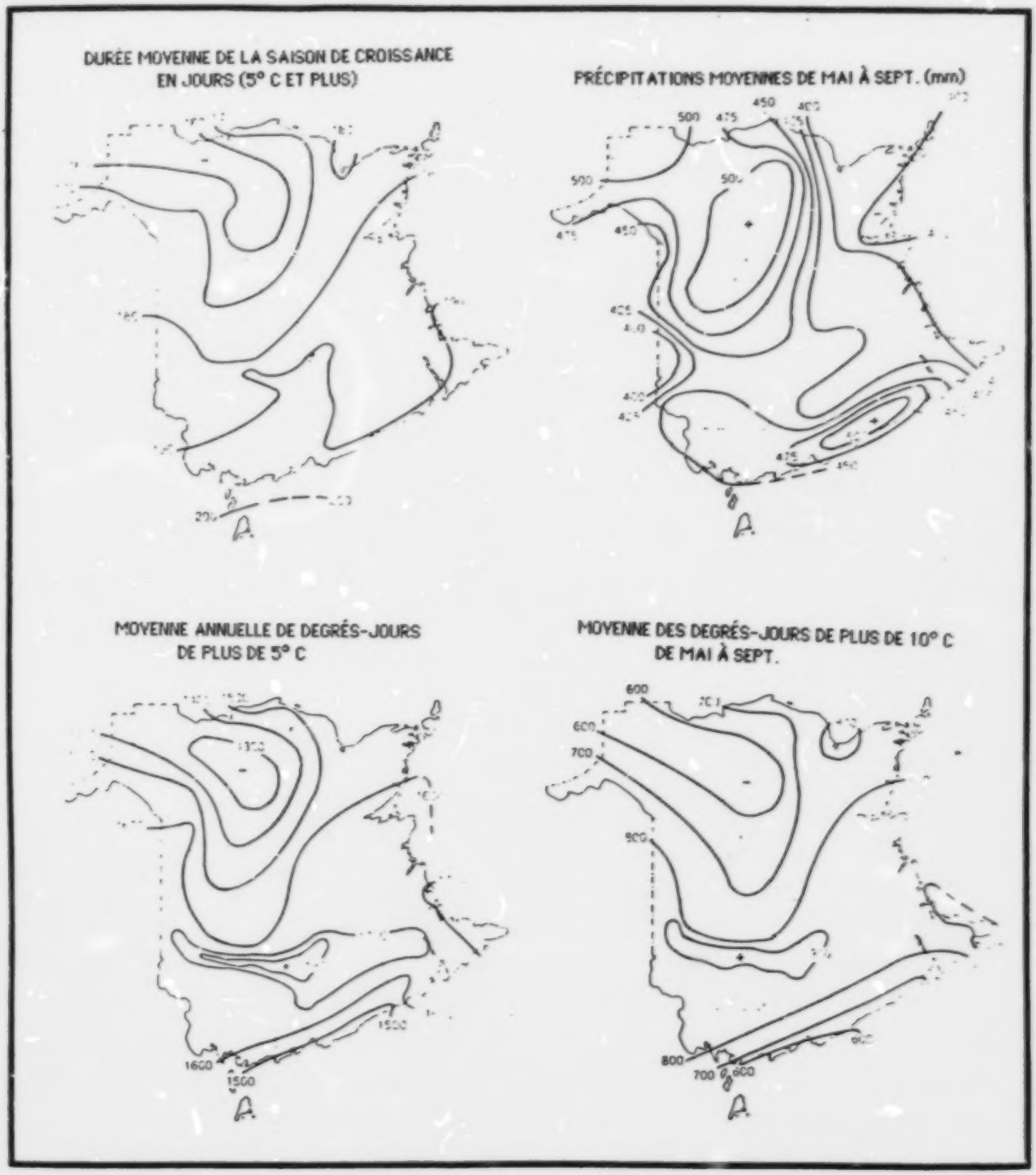

LE CLIMAT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Figure 3

La diversité climatique de cette petite région influe sur la gamme de cultures qu'on y trouve. La production de pommes de terre de qualité (de semence et de table) est très rentable pour le Nouveau-Brunswick. Les pommes, les fraises et les bleuets sont des denrées de qualité pour les marchés de produits frais ou en conserve. Et la production de céréales destinées à l'alimentation du bétail et à l'industrie meunière est en pleine expansion, tout comme la production de fourrage de qualité supérieure.

La saison de croissance dans la région de l'Atlantique se caractérise par un printemps humide et frais, un été chaud au cours duquel les pluies abondantes alternent avec d'occasionnelles périodes de sécheresse, suivi d'un automne également humide et frais. Le printemps frais et généralement pluvieux associé à des sols lourds, courants dans la région, rendent les terrains difficilement praticables, ce qui retards les travaux et la date d'ensemencement en début de saison et fait perdre les avantages des premières journées chaudes du printemps. Cependant, l'amélioration du drainage du sol et l'utilisation de moins gros tracteurs pourvus de pneus larges et hauts à basse pression specialement conçus pour les semailles précoces, permettent de profiter davantage de toute la saison. Une plante semée trop tard risque de succomber aux premiers gels de l'automne avant d'avoir atteint sa pleine maturité et d'avoir fourni son rendement optimal. En outre, des semailles tardives repoussent la date de la moisson à un moment où des pluies abondantes peuvent rendre de nouveau le sol impraticable.

La saison de croissance pour les cultures sensibles au gel se situe entre la dernière gelée printanière et la première automnale. La période sans gel varie grandement selon la latitude, l'altitude, la topographie et la proximité de vastes étendues d'eau. Le long littoral, les périodes sans gel sont longues, mais ces endroits ne jouissent pas des températures élevées nécessaires à la croissance rapide et à la maturation des plantes qui exigent beaucoup de chaleur. Cependant, l'emploi de paillis et de couvertures de plastique permet de modifier le microclimat et fournit suffisamment de chaleur pour qu'il soit possible de récolter du poivron, du melon et de l'abergine.

En général, il ne s'accumule pas assez d'unités thermiques de maïs au cours de la période sans gel pour arriver à produire du maïs grain de bonne qualité, sauf à quelques endroits privilégiés où l'on réussit à cultiver les hybrides les plus hâtifs. Toutefois, le maïs est cultivé régulièrement pour l'ensilage dans certains endroits favorisés par des unités thermiques de maïs suffisantes. L'amélioration d'hybrides plus hâtifs de maïs grain laisse entrevoir d'intéressantes possibilités en ce qui a trait à la production de cette céréale pour l'alimentation de bétail dans la région de l'Atlantique. La culture de variétés hâtives de soja connaît également un certain succès dans les régions qui jouissent d'un climat plus chaud.

La culture d'aliments de qualité pour le bétail occupe une superficie de plus en plus grande des terres agricoles. Il importe donc de sélectionner judicieusement les nouvelles variétés ou les

nouveaux hybrides en vue de produire des plantes supérieures à haut rendement. Il faut également tenir compte des unités thermiques, de la période exempte de gel et des jours de travail disponibles pour améliorer la production et la rentabilité.

En hiver, la température peut s'abaisser suffisamment pour abîmer les cultures, mais la couche de neige parvient la plupart du temps à prévenir ce problème. De fréquents cycles de gel-dégel réduisent la protection offerte par la couche de neige, particulièrement dans les régions littorales, mais les variations de température ne sont généralement pas assez prononcées pour causer des problèmes. Toutefois, on peut réduire les risques de gel auxquels sont exposés les arbres fruitiers, les fourrages vivaces et les céréales d'automne en faisant un choix judicieux de l'emplacement, des variétés cultivées et des pratiques culturales employées.

LE CLIMAT DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les vents d'ouest dominants entraînent l,air de l'intérieur du continent vers le Nouveau-Brunswick. C'est également au-dessus de la province que peuvent se rencontrer les masses d'air en provenance de l'Arctique et du golfe du Mexique. À cause des vents d'ouest, de nombreux systèmes de basse pression qui se déplacent au-dessus de l'Amérique du Nord traversent les provinces de l'Atlantique. C'est pourquoi les orages et les tempêtes y sont beaucoup plus fréquents que partout ailleurs au pays. Le passage fréquent de zones de basse pression et le mauvais temps qu'elles provoquent, ainsi que la proximité de vastes étendue d'eau, sont responsables de l'abondance

des précipitations au Nouveau-Brunswick.

Malgré leur emplacement maritime, les provinces de l'Atlantique connaissent un climat de type continental modifié qui se caractérise par une grande diversité de température. Un climat maritime subit de moins grands écarts de température parce que l'océan réchauffe l'air en hiver et le rafraîchit en été. Ainsi, les régions côtières jouissent d'hivers plus doux et d'étés plus frais que les régions continentales, et la période exempte de gel y est également plus longue. Cependant, l'avantage que représente une saison de croissance plus longue est neutralisé par des températures plus fraîches et des unités thermiques moins nombreuses.

La direction des vents et le rapport des superficies terre-eau sont grandement responsables de la diversité des climats qu'on trouve à l'intérieur de la région. La côte sud du Nouveau-Brunswick a des précipitations annuelles plus élevées qu'ailleurs dans la province en raison des vents d'orage du sud-est qui poussent l'air chargé d'humidité vers le continent. Par contre, la côte du détroit de Northumberland au Nouveau-Brunswick se trouve derrière le "rideau de pluie" et, lorsque les vents d'orage qui soufflent du sud-est atteignent cette région, de nombreux nuages qu'ils transportent ont déjà eu le temps de crever en route.

Les eaux côtières n'exercent pas toutes la même influence sur le climat des terres avoisinantes. Les eaux tièdes du golfe Saint-Laurent, et surtout celles du détroit de Northumberland, n'apportent pas autant de fraîcheur en été que les eaux froides de

l'Atlantique. En hiver, les eaux du golfe gèlent et ne peuvent pas réchauffer le climat comme le font les eaux de l'océan. C'est pourquoi les eaux du golfe ne contribuent pas tellement à tempérer le climat du sud du Nouveau-Brunswick. L'influence tempérée de l'Atlantique se fait davantage sentir dans le sud du Nouveau-Brunswick.

La baie de Fundy contribue beaucoup à tempérer l'air du sud du Nouveau-Brunswick, été comme hiver, en raison du mélange de ses eaux. Généralement, lorsque l'eau se réchauffe, elle forme des couches de différente température qui se superposent, et la couche la plus chaude se trouve sur le dessus. Lorsqu'elle se refroidit, elle se stratifie aussi, mais cette fois c'est la couche la plus froide qui s'installe en surface. Quand les eaux se mélangent bien, comme c'est le cas dans la baie de Fundy, elles ne forment pas de couches; cette masse d'eau est donc plus fraîche en été et plus chaude en hiver que les autres masses d'eau côtières, et elle a une influence plus grande sur la température de l'air.[4]

4. Read, George, février 1985. Le climat et l'agriculture au Nouveau-Brunswick. AGDEX no.085

LE MINISTERE DE L'AGRICULTURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

STRUCTURE DU MINISTERE

Le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick a son bureau central à Fredericton, et il compte des bureaux régionaux et des bureaux de district dans l'ensemble de la province. L'effectif du bureau central comprend le personnel administratif, y compris les directeurs des diverses directions du Ministère, et un personnel de soutien composé de spécialistes et de techniciens dont les tâches relèvent plus de la province que des régions

Les bureaux régionaux comprennent un directeur régional qui est appuyé par une équipe de spécialistes et de techniciens dont la spécialité dépend du type d'agriculture pratiqué dans la région. Les bureaux de district sont principalement composés d'une équipe de vulgarisation dont le nombre varie en fonction de la taille géographique de la région et de l'importance de l'agriculture. Des services de médecine vétérinaire sont offerts dans presque tous les bureaux régionaux et les bureaux de district.

RÉGION 1 - NORD-EST

Bathurst - Agriculture Nouveau-Brunswick
1425, avenue King, Bathurst (N.-B.) E2A 1S7

Dalhousie - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 1148, Dalhousie (N.-B.) E0K 1B0

Tracadie - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 170, Tracadie (N.-B.) E0C 2B0

New Brunswick
Department of Agriculture

Ministère de l'Agriculture
du
Nouveau – Brunswick

REGIONAL SERVICES

SERVICES RÉGIONAUX

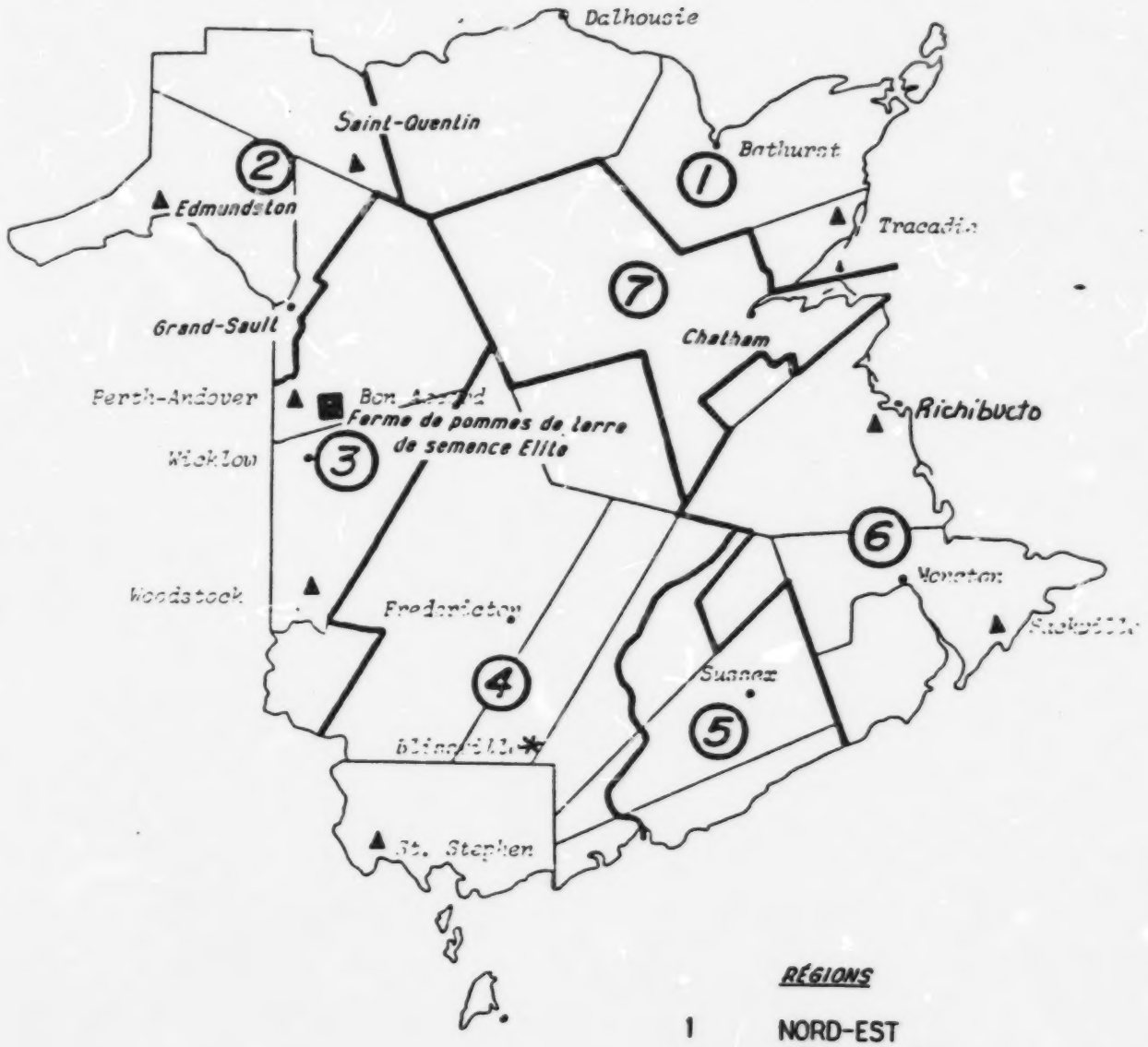

•	BUREAUX REGIONAUX
▲	BUREAUX DE DISTRICT
✱	CENTRE HORTICOLE DE BLISSVILLE
■	FERME DE POMMES DE TERRE DE SEMENCE DE BON ACCORD

RÉGIONS

1	NORD-EST
2	NORD-OUEST
3	OUEST
4	CENTRE
5	SUD
6	SUD-EST
7	EST

Figure 4: Regions et Bureaux Regionaux

La Région 1 occupe la partie nord de la province. Le bureau régional est situé à Bathurst et les bureaux de district se trouvent à Dalhousie et à Tracadie. Les principales activités agricoles de la région sont l'elevage d'animaux ou la culture de vegétaux, ou une combinaison des deux. On trouve une certaine concentration d'éleveurs de porcs dans la région de Tracadie et des producteurs de bleuets dans la Péninsule acadienne.

La partie ouest de la Région 1 se situe dans les hautes terres de la région Chaleur. Les sols sont composés pour la plupart de tills glaciaires principalement issus d'une rocheuse formée d'ardoise et de schiste. On trouve cependant des sols alluviaux sur le littoral et le long des grandes rivières. À l'intérieur des terres, la topographie est valonnée et très accidentée, entrecoupée de rivières et de ruisseaux, tandis que la région littorale présente un relief variant de modérément ondulé à ondulé. Le climat joue un rôle important dans le choix des cultures qui conviennent aux régions situées à l'intérieur des terres. Le climat est moins rigoureux dans la région littorale.

La partie centrale de la Région 1 se situe dans les hautes terres du Nouveau-Brunswick. Le sols du littoral sont principalement constitués d'alluvions marines et ceux de l'intérieur, de tills glaciaires. Le climat et la topographie s'apparentent à ceux de la partie ouest.

Tableau 1

RÉGION 1 - NORD-EST

CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5

Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total
Sol défriché	- acres	441	61 756	65 938	13 768	1 080	8 429	906	152 318
	- ha	179	25 011	26 705	5 576	437	3 414	367	61 689
Sol forestier	- acres	43 137	230 300	677 545	567 544	1 769	633 620	25 091	2 179 006
	- ha	17 470	93 272	274 406	229 855	716	256 616	10 162	882 497

Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4	128 135 acres	51 895 hectares	SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION	2 606 730 acres
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4	950 982 acres	385 148 hectares		1 055 726 ha

ANIMAUX 6

Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons										95 781
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	520					Nombre total d'agneaux	517					
Porcs	Nombre de	verrats	47	truies	881	porcs de 20 kg	2 039	de 20 à 60 kg	874	de 60 kg	620	TOTAL		4 461
Bovins	Nombre de	taureaux	129	bovins laitiers	1 750	bovins de boucherie	743	génisses de race laitière	492	génisses de boucherie		212		
						veaux de boucherie	96	bouvillons	153	veaux	1 260			

CULTURES 6

Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 70,5	0,8	0,8	0,4	--	6	0,8	--	0,8
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	--	0,4	0,4	26,8	17	--	5	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	--	3,324	8	--				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 7 628	18	2	608	172	19	16	--	10
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	27	539	3 376	358	114	543	1 826	

5. Voir l'annexe

6. Voir l'annexe

La partie est de la Région 1 se situe dans les basses terres du Nouveau-Brunswick. La plupart des sols sont des tills glaciaires déposés sur du grès. Les sols du littoral sont constitués d'alluvions marines, et de grandes superficies sont formées de sols organiques ou de sols tourbeux. Le terrain présente un relief variant de presque plat à ondulé, et les ondulations s'accentuent ;a mesure qu'on pénètre à l'intérieur des terres. On peut constater certaines variations climatiques entre le littoral et l'intérieur des terres, mais elles sont moins prononcées que dans les parties ouest et centrale de la Région 1.

RÉGION 2 - NORD-OUEST

Grand-Sault-	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	C.P.5001, Grand-Sault(N.-B.)	E0J 1M0
Saint-Quentin -	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	C.P. 428, Saint-Quentin(N.-B.)	E0K 1J0
Edmundston -	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	121, rue Church, Edmundston(N.-B.)	E3V 1J9
Saint-Basile -	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	C.P. 397, Edmundston(N.-B.)	E3V 3L1

La Région 2 occupe la partie nord-ouest de la province. Le bureau régional est situé à Grand-Sault et les bureaux de district se trouvent à Edmundston et à Saint-Quentin. Les principales activités agricoles des régions de Grand-Sault, Saint-Leonard et

Tableau 2

RÉGION 2 - NORD-OUEST

CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5

Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total
Sol défriché	- acres	39 744	44 403	42 438	18 971	348	5 048	1 097	152 049
	- ha	16 096	17 983	17 187	7 683	141	2 044	444	61 578
Sol forestier	- acres	129 639	217 626	469 298	504 526	3	433 504	26 210	1 780 806
	- ha	52 504	88 139	190 066	204 333	1	175 569	10 615	721 227

Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4	126 585 acres	51 266 hectares	SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION	1 968 449 acres
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4	816 563 acres	330 709 hectares		797 221 ha

ANIMAUX 6

Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons									741 956
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	405	agneaux	290							TOTAL	695
Porcs	Nombre de	verrats	160	truies	3 114	porcs de 20 kg	8 117	de 20 à 60 kg	10 417	de 60 kg	6 075	TOTAL	27 883
Bovins	Nombre de	taureaux	364	bovins laitiers	2 619	bovins de boucherie	1 078	génisses de race laitière	893	génisses de boucherie			274
						veaux de boucherie	302	bouvillons	563	veaux	2 290	TOTAL	8 383

CULTURES 6

Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 686,2	--	0,4	0,4	240	4	0,4	81	0,4
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	329	0,4	0,8	6,2	4	--	1	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	--	2,216	16	--				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 21 955	1 096	4	3 306	1 277	260	--	--	243
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	42	531	5 512	387	215	6 087	2 995	

5. Voir l'annexe
6. Voir l'annexe

Saint-Quentin consistent à cultiver des pommes de terre, des céréales et des cultures distinées à la transformation, comme le brocoli, le pois et le haricot. On trouve également un certaine nombre de producteurs de bovins. Toute la région allant de Grand-Sault à Woodstock est considérée comme la ceinture de la pomme de terre du Nouveau-Brunswick. Dans la région de Saint-Léonard, d'Edmundston et de Lac-Baker, on pratique surtout une agriculture mixte, sauf dans les alentours de Saint-François où se trouve une concentration d'élevages porcins et avicoles.

La Région 2 est entièrement située dans la partie physiographique de la province formée des hauts plateaux de la région Chaleur. Les sols sont pour la plupart des tills glaciaires, et on trouve certians sols alluviaux le long des grandes rivières. Des dépôts lacustres sont présents ici et là dans la région. La plupart des dols qui proviennent de tills glaciaires sont de type argile à blocaux comprimés. La région présente un relief variant de vallonné à montagneux. Dans les régions de Grand-Sault et de Saint-Quentin, on trouve des plateaux et des terrains plus ondulés. Le climat devient plus rigoureux lorsqu'on se déplace vers l'ouest et le nord de la Région 2. Dans le bassin hydrographique du haut de la rivière Verte, le climat constitue une limitation grave pour le choix des cultures possibles.

RÉGION - 3 L'OUEST

Florenceville - Agriculture Nouveau-Brunswick

	R.R. 2, Florenceville(N.-B.)	E0J 1K0
Perth-Andover -	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	C.P. 68, Perth-Andover(N.-B.)	E0J 1V0
Woodstock -	Agriculture Nouveau-Brunswick	
	C.P. 5001, Woodstock(N.-B.)	E0J 2B0

La Région 3 occupe la partie ouest de la province. Le bureau régional est situé à Wicklow, et on le désigne également comme le Centre provincial de culture de la pomme de terre. Les bureaux de district se trouvent à Perth-Andover et à Woodstock.

Les principales activités agricoles de la région sont la production de la pomme de terre, de céréales et de cultures destinées à la transformation, comme le pois, le haricot et le brocoli. On trouve également dans la région un certain nombre d'éleveurs d'animaux et de producteurs de pommes de terre.

La Région 3 se trouve dans la région physiographique des hautes terres de la région Chaleur, à l'exception de deux petites zones: l'une est située dans la partie est du comté de Victoria, et l'autre se trouve dans l'ouest du comté de York. Les sols sont principalement composés de tills glaciaires comprenant des blocaux comprimés et des tills d'ablation, et l'on trouve des sols alluviaux le long des grandes rivières. Le terrain est vallonné dans la partie sud de la région, et il est montagneux dans la partie nord. Le climat est plus rigoureux dans le nord de la région.

Tableau 3													
						RÉGION 3 - OUEST							
				CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5									
Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total				
Sol défriché	- acres	57 897	81 678	66 424	27 185	445	4 020	546	238 195				
	- ha	23 448	33 079	26 902	11 010	180	1 628	221	96 468				
Sol forestier	- acres	67 067	225 224	450 556	527 770	3 735	591 197	33 166	1 898 715				
	- ha	27 162	91 216	182 475	213 747	1 513	239 435	13 432	769 980				
Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4:		205 999 acres		83 429 hectares		SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION:			2 173 553 acres				
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4		742 847 acres		300 853 hectares					880 288 ha				

							ANIMAUX 6						
Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons									38 767
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	1 467	agneaux	1 278							TOTAL	2 745
Porcs	Nombre de	verrats	136	truies	1 467	porcs de 20 kg	3 787	de 20 à 60 kg	2 601	de 60 kg	2 111	TOTAL	10 102
Bovins	Nombre de	taureaux	598	bovins laitiers	4 066	bovins de boucherie	5 054	génisses de race laitière	1 474	génisses de boucherie			1 474
						veaux de boucherie	1 081	bouvillons	2 444	veaux	7 774	TOTAL	23 965

					CULTURES 6			
Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 1 696,2	--	432	0,8	17	5	1,6	0,4	0,8
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	2,186	--	0,4	61,9	36	1,6	12	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	3	2,186	71	--				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 51 656	1 936	53	7 408	1 489	1 066	122	93	438
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	--	--	12 662	446	237	14 554	9 384	
5. Voir l'annexe								
6. Voir l'annexe								

RÉGION - 4 CENTRE

Fredericton - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

St. Stephen- Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 5001, St. Stephen (N.-B.) E3L 2X4

La Région 4 occupe la partie sud-ouest de la province, et le bureau régional se trouve à Fredericton. Les principales activités agricoles de la région sont l'élevage d'animaux et l'horticulture. La production de pommes et de légumes est concentrée dans la région de Mactaquac-Gagetown, et celle des bleuets est concentrée dans la région de St. Stephen.

Une partie de la Région 4 est située dans les hautes terres du Nouveau-Brunswick, et l'autre partie occupe les basses terres du Nouveau-Brunswick. Les sols de la région sont des tills glaciaires, et elle comprend des zones assez grandes de sols alluviaux le long des grandes rivières. Il existe une grande diversité de tills, dépendant surtout de l'assise rocheuse qui est à leur origine. Le terrain est plat dans les vallées bordant les rivières, et il est valonné dans le reste de la région. Le climat varie d'une région à l'autre en fonction de l'éloignement des grandes étendues d'eau.

RÉGION 5 - SUD

Sussex - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 5001, Sussex (N.-B.) E0E 1P0

Tableau 4													
						RÉGION 4 - CENTRE							
				CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5									
Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total				
Sol défriché	- acres	12 157	63 425	78 090	32 995	535	20 073	3 405	210 680				
	- ha	4 920	25 666	31 601	13 352	216	8 123	1 378	85 256				
Sol forestier	- acres	5 466	427 002	944 191	873 801	1 972	1 291 203	40 171	3 583 806				
	- ha	2 212	172 795	382 086	353 601	798	522 511	16 256	1 450 259				
Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4				153 672 acres		62 187 hectares		SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION:			3 794 486 acres		
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4				1 376 659 acres		557 093 hectares					1 535 515 ha		

						ANIMAUX 6							
Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons									540 237
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	981	agneaux	865							TOTAL	1 846
Porcs	Nombre de	verrats	59	truies	1 023	porcs de 20 kg	3 077	de 20 à 60 kg	1 855	de 60 kg	1 428	TOTAL	7 403
Bovins	Nombre de	taureaux	384	bovins laitiers	4 051	bovins de boucherie	3 130	génisses de race laitière	2 011	génisses de boucherie	1 002		
						veaux de boucherie	373	bouvillons	748	veaux	4 706	TOTAL	16 405

					CULTURES 6			
Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 404,3	..	6,8	6,5	4,7	14,7	60,7	9,3	12,7
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	7,3	4,8	2,6	24,4	8,3	12,2	41,1	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	3,3	15,488	97,4	..				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 19 815	26	5	819	47	52	51	..	61
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	326	33	10 842	140	285	136	6 992	

5. Voir l'annexe
6. Voir l'annexe

La Région 5 occupe la partie sud de la province, et le bureau régional est situé à Sussex. Cette région forme avec les parties voisines de la Région 6 le coeur de l'industrie laitière de la province, et Sussex est considérée comme la capitale laitière du Nouveau-Brunswick.

L'élevage du bétail est l'activité agricole la plus importante de la région, mais on y trouve aussi quelques exploitations commerciales engagées dans l'horticulture, l'élevage du porc et l'aviculture. La partie sud de la région est située dans les hautes terres du Nouveau-Brunswick. Les sols sont des tills glaciaires, et on trouve des sols alluviaux le long des grandes rivières. La plupart des tills comportent des matériaux originels comprimés. Le relief est valonné sur le littoral de Fundy, et il varie de ondulieux à valonné ailleurs dans la région.

Une petite partie de la région, soit le bassin de la rivière Canaan, fait partie des basses terres du Nouveau-Brunswick. Les tills dérivées du grès sont communs à cet endroit. Le terrain est ondulé et le sol est généralement moins productif que celui de la partie sud de la région. À l'exception de certaines zones locales défavorisées par la geiée, le climat convient bien à une grande gamme de cultures.

Tableau 5													
						RÉGION 5 - SUD							
				CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5									
Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total				
Sol défriché	- acres	11 158	41 424	78 099	47 410	1 113	22 203	603	202 010				
	- ha	4 515	16 763	31 604	19 186	450	8 985	244	81 747				
Sol forestier	- acres	5 799	90 490	277 239	309 300	392	315 796	2 696	1 001 712				
	- ha	2 347	36 619	112 190	125 164	159	127 793	1 091	405 363				
Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4				130 681 acres		52 882 hectares		SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION				1 203 722 acres	
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4				373 528 acres		151 156 hectares						487 110 ha	

							ANIMAUX 6						
Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons									479 078
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	1 322	agneaux	1 060							TOTAL:	2 382
Porcs	Nombre de	verrats	136	truies	1 602	porcs de 20 kg	4 437	de 20 à 60 kg	3 951	de 60 kg	3 817	TOTAL	13 986
Bovins	Nombre de	taureaux	461	bovins laitiers	8 235	bovins de boucherie	2 905	génisses de race laitière	3 814	génisses de boucherie			848
						veaux de boucherie	441	bouvillons	923	veaux	5 766	TOTAL	23 409

					CULTURES 6			
Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 230,1	0,4	2,5	6,8	0,5	37,8	4,7	4,1	4,5
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	2,2	0,6	1,4	13,3	37,5	12,6	29,6	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	17,2	26,506	27,9	..				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 23 320	63	10	91	151	83	57	2	13
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	346	1 105	12 310	279	201	40	7 749	
5. Voir l'annexe								
6. Voir l'annexe								

RÉGION 6 - SUD-EST

Moncton - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 5001, Moncton(N.-B.) E1C 8R3

Richibucto - Agriculture Nouveau-Brunswick
C.P. 5001, Richibucto(N.-B.) E0A 2M0

Sackville - Agriculture Nouveau-Brunswick
Middle Sackville(N.-B.) E0E 2E0

La Région 6 occupe la partie sud-est de la province. Le bureau régional est situé à Moncton et les bureaux de district se trouvent à Richibucto et à Sackville. Le bureau de Sackville s'occupe principalement de la gestion des terrains marécageux.

La principale forme d'activité agricole est l'élevage du bétail: on élève surtout des bovins laitiers dans les zones voisines de la Région 5, et l'élevage de bovins de boucherie est probablement plus répandu dans certaines zones de la péninsule Tormentine et du comté de Kent. L'horticulture est surtout concentrée dans la zone de Cap-Pelé/Shediac, mais elle est pratiquée un peu partout dans la région. Le long du détroit de Northumberland, certains exploitants produisent du tabac à l'échelle commerciale. Dans les environs de Rogersville se trouve la plus grande culture de choux de Bruxelle du Nouveau-Brunswick.

La partie sud-est de la Région 6 se trouve dans les hautes terres du Nouveau-Brunswick. On y rencontre surtout des tills glaciaires, et le relief est valonné. Quant au reste de la région,

Tableau 6												
						RÉGION 6 - SUD-EST						
				CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5								
Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total			
Sol défriché	- acres	551	93 317	102 652	23 860	438	9 440	1 244	231 502			
	- ha	223	37 763	41 540	9 656	177	3 820	503	93 682			
Sol forestier	- acres	237	45 466	112 552	21 482	86	46 184	3 891	229 898			
	- ha	96	18 399	45 546	8 693	35	18 689	1 575	93 033			
Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4				196 520 acres		79 526 hectares		SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION			461 400 acres	
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4				158 255 acres		64 041 hectares					186 715 ha	

							ANIMAUX 6						
Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons								TOTAL	286 051
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	2 207	agneaux	2 019							TOTAL	4 226
Porcs	Nombre de	verrats	171	truies	2 678	porcs de 20 kg	7 982	de 20 à 60 kg	6 491	de 60 kg	5 180	TOTAL	22 502
Bovins	Nombre de	taureaux	651	bovins laitiers	6 291	bovins de boucherie	5 994	génisses de race laitière	2 764	génisses de boucherie			1 655
						veaux de boucherie	1 714	bouvillons	3 583	veaux	8 328	TOTAL	30 994

					CULTURES 6			
Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 632,8	0,4	108	4	1,6	40	21	31	6
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	6	10	1,6	22,2	46	6	86	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	4	10 987	35	193				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 16 068	296	13	1 661	758	530	40	28	307
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	434	1 172	17 405	529	332	360	12 203	
5. Voir l'annexe								
6. Voir l'annexe								

il se situe dans les basses terres du Nouveau-Brunswick. Les sols sont principalement composés de tills glaciaires, mais on trouve des alluvions marines dans les sols voisins du littoral ainsi que des sols alluviaux le long des grandes rivières. Les zones formées de véritables sols alluviaux sont petites et disséminées. On trouve beaucoup de tourbières à sphaigne dans la région, mais seul le marais de Saint-Charles a été aménagé pour la production végétale. Le terrain est vallonné dans le sud-est de la région, et il est ondulé partout ailleurs. Le climat varie d'un endroit à l'autre, mais il convient en général pour une grande gamme de cultures.

RÉGION - 7 L'EST

Chatham - Agriculture Nouveau-Brunswick

337, rue Water, Chatham (N.-B.) E1N 1B2

La Région 7 est située dans le bassin de la Miramichi, et le bureau régional se trouve à Chatham. L'agriculture de la région est mixte et pratiquée dans la région littorale et dans les zones voisines des grandes rivières. La partie nord-ouest de la région, qui se trouve dans les hautes terres du Nouveau-Brunswick, est à peu près inhabitée. Les sols sont des tills glaciaires parsemés ici et là de sols alluviaux. Le relief varie de vallonné à montagneux. Le climat de cette partie de la région a une grande influence sur le choix des cultures possibles.

Le reste de la région se trouve dans les basses terres du Nouveau-Brunswick. La composition des sols varie des tills glaciaires aux alluvions marines, et l'on rencontre par endroits de dépôts de sols alluviaux le long des grandes rivières. Le relief varie de ondulé à valonné dans le bassin supérieur de la Miramichi du Sud-Ouest. Le climat peut limiter le choix des cultures dans cette zone, mais il ne constitue généralement pas un problème dans le reste de cette partie de la Région 7.

Tableau 7												
						RÉGION 7 - EST						
				CLASSES DE SOLS D'APRES L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA 5								
Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total			
Sol défriché	- acres	150	20 928	31 185	7 532	86	3 775	378	64 034			
	- ha	61	8 476	12 630	3 050	35	1 529	153	25 934			
Sol forestier	- acres	263	301 825	714 774	532 008	227	971 292	41 068	2 561 457			
	- ha	107	122 239	289 483	215 463	92	393 373	16 633	1 037 390			
Superficie totale de sol défriché, classes 2 à 4				52 263 acres		21 167 hectares		SUPERFICIE TOTALE DE LA RÉGION			2 688 853 acres	
Superficie totale de sol forestier, classes 2 à 4				1 016 862 acres		411 829 hectares					1 088 163 ha	

							ANIMAUX 6							
Volailles	Nombre total de			poulets à griller, poulets à rôtir, poules, volailles de ponte, volailles de reproduction et dindons										59 290
Moutons	Nombre de	brebis et béliers	82	agneaux	77								TOTAL	159
Porcs	Nombre de	verrats	16	truies	279	porcs de 20 kg	856	de 20 à 60 kg	1 327	de 60 kg	809	TOTAL		3 287
Bovins	Nombre de	taureaux	90	bovins laitiers	729	bovins de boucherie	408	génisses de race laitière	268	génisses de boucherie				136
						veaux de boucherie	50	bouvillons	71	veaux	642	TOTAL		2 394

					CULTURES 6			
Horticulture ha	asperge	haricot	betterave	brocoli	chou	carotte	chou-fleur	concombre
Total: 216,6	1,6	28	0,8	0,4	0,4	0,8	0,4	1
	pois vert	laitue	oignon	rutabaga	maïs sucré	tomate	autres cultures**	
	0,4	--	0,4	0,8	7	1,6	166	
	produits de pépinière	serre	fraise	tabac				
	--	--	7	--				
Grandes cultures ha	blé de printemps	blé d'hiver	avoine	orge	céréales mélangées	maïs grain	seigle d'automne	sarrasin
Total: 2 432	10	--	92	7	3	15	2	5
	maïs d'ensilage	luzerne	foin cultivé	avoine (fourrage)	autres cultures fourragères	pomme de terre	pâturage	
	2	221	1 442	78	4	49	502	
5. Voir l'annexe								
6. Voir l'annexe								

ANNEXE I

Tableau 8

TOTAUX POUR LA PROVINCE

CLASSES DE SOLS D'APRÈS L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA

5

Classes		2	3	4	5	6	7	0	Total
Sol défriché	- acres	122 098	406 931	464 826	171 721	4 045	72 988	8 179	1 250 788
	- ha	49 442	164 741	188 169	69 513	1 636	29 543	3 310	506 354
Sol forestier	- acres	251 608	1 537 933	3 646 155	2 462 630	8 184	4 282 796	172 293	12 361 599
	- ha	101 898	622 679	1 476 252	1 350 856	3 314	1 733 986	69 764	5 358 749
Nombre total d'acres		373 706	1 944 864	4 110 981	2 634 351	12 229	4 355 784	180 472	13 612 387
Nombre total d'hectares		151 340	787 420	1 664 421	1 420 369	4 950	1 763 529	73 074	5 865 103.

6

ANIMAUX

VOLAILLES		2 241 161
MOUTONS	brebis et béliers	6 984
	agneaux	6 106
	total	13 090
PORCS	verrats	725
	truies	11 044
	20 kg	30 295
	de 20 à 60 kg	27 516
	60 kg	20 040
	total	89 620
BOVINS	taureaux	2 677
	bovins laitiers	27 741
	bovins de boucherie	19 312
	génisses de race laitière	11 716
	génisses de boucherie	5 601
	veaux de boucherie	4 057
	bouvillons	8 485
	veaux	30 796
	total	110 335

CULTURES

HORTICULTURE	asperge	3,2	oignon	7,6
	haricot	578,5	rutabaga	155,6
	betteraves	19,7	maïs sucré	227,8
	brocoli	264,2	tomate	34
	chou	107,9	autres cultures**	340,7
	carotte	90	produits de pépinière	27,5
	chou-fleur	126,2	serre	60,71
	concombre	26,2	fraise	262,3
	pois vert	1 395,9	tabac	193
	laitue	16,2	total	3 937,2
GRANDES CULTURES	blé de printemps	3 417	maïs d'ensilage	1 586
	blé d'hiver	87	luzerne	4 988
	avoine	14 805	foin cultivé	63 549
	orge	3 901	avoine (fourrage)	2 217
	céréales mélangées	2 013	autres cultures fourragères	1 388
	maïs grain	301	pomme de terre	21 769
	seigle d'automne	125	pâturage	41 651
	sarrasin	1 077	total	162 874

* Chiffres calculés proportionnellement au nombre d'exploitations qui ont présenté un rapport.

** Y compris le cantaloup, le chou de Bruxelles, le céleri, l'oignon vert, le melon, le panais, le poivron, la citrouille, le radis, la rhubarbe, l'épinard et la courge à la moëlle.

5. Voir l'annexe
6. Voir l'annexe

BIBLIOGRAPHIE

5. Classification des sols du Nouveau-Brunswick selon leurs aptitudes pour la production agricole, Section de la planification des terres rurales, ministère de l'Agriculture et de l'aménagement rural de Nouveau-Brunswick. Le 25 mai 1977.

6. Statistique Canada, Recensement 1981.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont transmis de précieuses suggestions. Nous remerçions tout particulièrement M. Randy Buchanan, qui a réuni les statistiques, M. George Read pour ses renseignements sur le climat, et M. Doug Stiles pour ses données statistiques.